

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE THÔNES**

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze du mois de février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué en Séance Officielle à dix-sept heures, s'est réuni en lieu ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente.

Étaient présents : M. Michel BIBOLLET, Mmes Michèle DUCROT, Nelly MIQUET-SAGE, Muriel PERILLAT dit LEGROS, M. Frédéric VAILLANT, Mme Brigitte VULLIET, Administrateurs.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Président,
M. Jean-Marc GROFF, Mme Joëlle TIBURZIO, Administrateurs.

Date de convocation : 29 janvier 2026
Administrateurs en exercice : 10
Présents et représenté : 7

M. Frédéric VAILLANT, Administrateur, désigné par le Conseil d'administration, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

---oo0oo---

N° 2026/003 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2026

Le Conseil d'Administration examine les demandes d'aides financières des associations et organismes, toutes les demandes issues d'organismes sociaux étant désormais attachées au budget du Centre Communal d'Action Sociale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **OCTROIE** les subventions suivantes pour l'année 2026 :

- SECOURS POPULAIRE	3 564 €
- MAM - BABYCHOUS – THONES	2 500 €
- ESPACE FAMILLE	500 €

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 19 février 2026

Le Maire-Président

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Frédéric VAILLANT

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 27/02/2026

ID : 074-267410249-20260212-CCAS26003-DE

S²LOW

LE MAIRE-PRÉSIDENT CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE
DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE

26 FEV. 2026

ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE 27 FEV. 2026

THÔNES, le

27 FEV. 2026

Le Maire-Président

Pierre BIBOLLE

